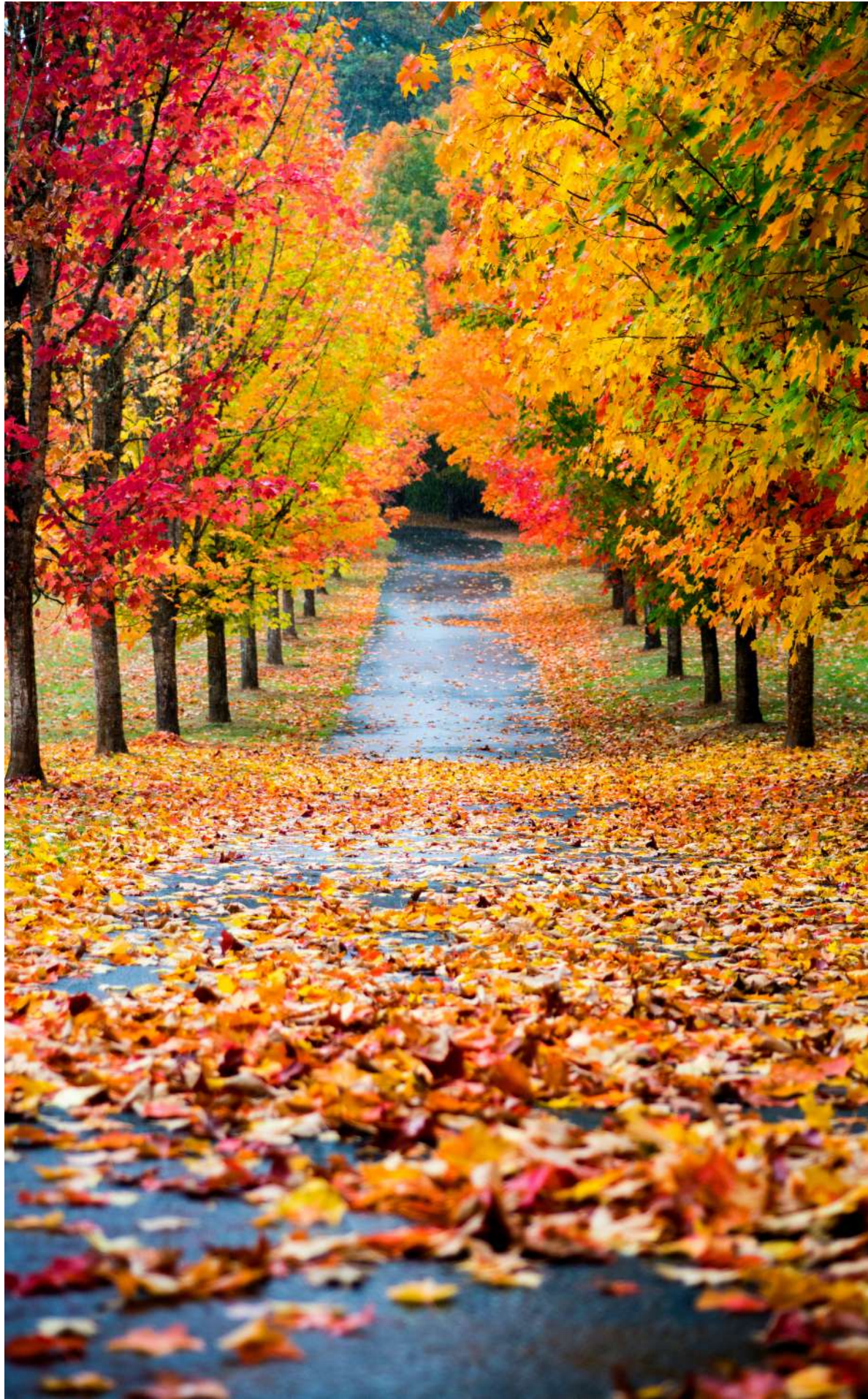


# AU FIL DE LOBBES

NOVEMBRE  
2021



[www.lobbes.be](http://www.lobbes.be)

[commune@lobbes.be](mailto:commune@lobbes.be)

 [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



# VOS CONTACTS

## LES SERVICES COMMUNAUX

|                          |                         |              |
|--------------------------|-------------------------|--------------|
| Accueil                  | commune@lobbes.be       | 071 59 00 23 |
| Etat civil               | etatscivil@lobbes.be    | 071 59 77 34 |
| Population               | population@lobbes.be    | 071 59 77 32 |
| Urbanisme                | urbanisme@lobbes.be     | 071 59 77 35 |
| Travaux                  | travaux@lobbes.be       | 071 59 77 36 |
| Mobilité                 | mobilite@lobbes.be      | 071 59 77 75 |
| Logement                 | logement@lobbes.be      | 071 96 06 94 |
| Energie                  | energie@lobbes.be       | 071 59 77 78 |
| Environnement            | environnement@lobbes.be | 071 59 77 79 |
| Accueil Temps Libre      | atl@lobbes.be           | 071 59 31 18 |
| Plan de Cohésion Sociale | pcs@lobbes.be           | 071 59 31 18 |

Pour la santé de tous, les services reçoivent exclusivement sur rendez-vous.

## LE COLLÈGE COMMUNAL

### BOURGMESTRE



**Lucien BAUDUIN** 0499 18 49 90 [lucien.bauduin@yahoo.fr](mailto:lucien.bauduin@yahoo.fr)  
Etat civil - Population - Culture - Cultes - Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité -  
Plan de Cohésion sociale  
**PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous**

### ECHEVINS



**Agnès MOREAU** 0471 80 54 73 [moreauagnes@hotmail.com](mailto:moreauagnes@hotmail.com)  
Mobilité - Environnement - Propreté - Espaces verts - Sentiers - Tourisme - Patrimoine



**Michel TEMMERMAN** 0498 54 86 27 [michel.temmerman@gmail.com](mailto:michel.temmerman@gmail.com)  
Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



**Marie-Paule LABRIQUE** 0478 99 86 11 [labrique.m@gmail.com](mailto:labrique.m@gmail.com)  
Enseignement - Petite enfance - ATL - Transition - Energie - Commerces - Economie -  
Emploi - Santé



**Luc ANUS** 0472 81 13 77 [luc-lobbes@hotmail.be](mailto:luc-lobbes@hotmail.be)  
Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports

### PRESIDENT DE CPAS



**Francis DAMANET** 0495 16 98 24 [francis.damanet@hotmail.com](mailto:francis.damanet@hotmail.com)  
Finances - Aînés - Logement

# EDITORIAL

## SOMMAIRE

Contacts 2

Editorial 3

Conseil communal 4

Vie communale 5

L'écho des écoles 6

Infos communales 7

Le point sur... 9

Lobbés la Savante 11

Agenda 12

Novembre, un mois bien chargé de traditions, de rendez-vous et de changements !

Passage à l'heure d'hiver, en plein automne, avec une heure de plus à dormir moins, comme dirait un célèbre humoriste.

Changement de décors dans nos campagnes, dans nos champs, dans nos assiettes.

Tradition du 1er novembre (congé de Toussaint/d'automne), occasion d'avoir une pensée particulière pour nos proches, amis et membres de familles qui nous ont quittés.

Tradition aussi du 11 novembre : l'Armistice, marquant la fin d'une des pages les plus sombres de notre histoire récente, la 1ère guerre mondiale.

Une journée de recueillement à la mémoire des femmes et hommes tombés sur le front pour défendre notre indépendance.

Une journée symbolique pour se souvenir aussi que les régimes totalitaires ne conduisent qu'au chaos !

Un Novembre bien ancré dans l'histoire mais aussi dans les grands défis actuels de notre société...

Avec, entre autres, la « Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, y compris le cyber-harcèlement ».

Plus qu'un problème, c'est un véritable fléau qui s'abat aujourd'hui sur nos enfants.

Cette journée, imaginée par l'UNESCO, est essentielle pour nous sensibiliser.

Mais notre attention et notre vigilance doivent être quotidiennes : le harcèlement à l'école touche, chaque année, plusieurs milliers de nos élèves, de nos enfants, qui souffrent au quotidien de brimades, de moqueries, de mises à l'écart voire de violences physiques.

Il faut stopper cette violence en l'anticipant, la dénonçant et en la condamnant fermement. Nous sommes tous concernés.

Avec, aussi, la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, date qui nous rappelle l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations unies.

A ce propos, je tiens à vous signaler la tenue d'un concert exceptionnel dans notre magnifique Collégiale en décembre prochain.

En effet, le célèbre chœur « Gospel for Life » fera halte chez nous et chantera au profit de l'association locale « L'Entreville », qui travaille au quotidien pour le bien-être de nos enfants en difficulté.

J'espère vous retrouver nombreux pour ce moment de partage et de plaisir musical. Et, comme les enfants Lobbains sont parmi les plus gâtés, c'est avec quelques jours d'avance que le Grand Saint-Nicolas passera dans notre commune. Nous vous attendons donc le 1er décembre au salon communal entre 13 et 18h00 pour la distribution des friandises et cadeaux.

D'ici là, je vous souhaite un mois de novembre chaleureux et paisible, à l'image de notre belle entité.

Bonne lecture à vous et à très vite, votre dévoué



Lucien Bauduin  
Bourgmestre



# CONSEIL COMMUNAL

## 28 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil étant de retour en présentiel, le Bourgmestre fait un bref rappel des mesures à observer par les élus et les citoyens venus assister à la séance :

- portez un masque couvrant le nez et la bouche durant toute la séance ;
- désinfectez-vous les mains avant de vous installer dans la salle ;
- si vous êtes malades, restez chez vous ;
- éternuez et toussiez dans le pli de votre coude ;
- gardez en tout temps une distance physique de 1m50.

*Au niveau financier :*

- Le Conseil a approuvé les budgets 2022 des différentes fabriques d'églises de l'entité.
- Le compte 2021 et le budget 2022 relatifs à la gestion du « Bois de l'Alloët » sont également approuvés. Il s'agit d'un bois géré en indivision par les communes de Binche (11/20èmes), de Lobbes 6/20èmes) et de Merbes-le-Château (3/20èmes).

Le Conseil a approuvé la convention de cession vers le CPAS d'une subvention de soutien au développement d'une offre de transport vers les lieux de vaccination pour les personnes fragilisées et/ou isolées.

Il était également question d'approuver la subvention régionale de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise Covid-19. Au total, ce sont 17.600 € qui pourront être octroyés aux clubs lobbains sur base du nombre d'affiliés déclarés auprès des différentes fédérations.

Il est décidé de la fixation des conditions et choix du mode de passation du marché portant sur l'acquisition et le placement de 4 trains en bois pour les écoles communales.

Les conseillers ont par ailleurs été informés des décisions de la tutelle régionale par arrêtés du 30 août 2021 du Ministre des Pouvoirs locaux approuvant à l'exception d'un article le règlement-taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium pour les exercices 2021 à 2025 et approuvant, sans modification, pour les exercices 2021 à 2025 les règlements-redevances suivants :

- redevance pour l'octroi de concessions aux cimetières ;
- redevance pour la fourniture et la pose de plaquettes commémoratives ;

- redevance pour l'octroi de caveaux de réemploi ;
- redevance pour l'utilisation de caveaux d'attente ;
- redevance communale – frais administratifs en matière d'ouverture des caveaux ;
- redevance communale – frais administratifs en matière d'exhumations et de rassemblement de restes mortels ;
- redevance pour prestations communales administratives ou techniques.

L'arrêté du 02 septembre 2021 du Ministre des Pouvoirs locaux approuvant la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021 est également communiqué.

*Au niveau des travaux :*

Deux points importants ont été abordés suite aux modifications des cahiers des charges demandées par la tutelle régionale pour la réalisation du plan d'investissement communal (PIC) 2019/2021 et les réfections de tronçons de la rue de Binche (Mont-sainte-Geneviève) et de la rue Chevesne (Sars-la-Buissière).

*Au niveau de l'environnement :*

Le Conseil a approuvé la charte de fonctionnement du comité de pilotage du plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) pour donner suite à l'adhésion de la commune de Lobbes à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie.

« Le Comité de pilotage est un dispositif favorisant la concertation entre les services communaux, des habitants, des associations et des acteurs économiques et socio-culturels pour l'élaboration, la concrétisation et le suivi de la stratégie de transition énergétique communale. Il associe les habitants, les associations et les acteurs économiques aux projets de la Commune, leur permet de faire des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif... ».

*Au niveau administratif :*

Le Conseil a pris la décision d'adhérer à l'intercommunale IMIO afin de doter l'administration communale et ses services d'un outil performant pour la gestion et l'historicité des dossiers.

*Au niveau de l'enseignement :*

Outre la décision du placement de 4 trains en bois pour les écoles communales, le conseil a validé les désignations d'enseignants, nécessaires au bon fonctionnement des écoles.

# VIE COMMUNALE

## A LA RENCONTRE DU SERVICE ENVIRONNEMENT



### 1. Quelles sont les missions du service environnement dans une administration communale ?

C'est la personne de contact et d'information pour la population

sur toutes les questions relatives à la protection de l'environnement.

Il est le généraliste de l'environnement et du développement durable sur la commune.

Les thématiques sont très diversifiées : l'eau, l'air, les déchets, la propreté publique, la biodiversité, les forêts, l'agriculture, le développement rural, les espaces verts mais aussi, dernièrement, le bien-être animal.

D'un point de vue réglementaire, le service gère également les permis et déclarations environnementales, les demandes d'abattage d'arbres, les infractions en matière de protection de l'environnement, les dépôts clandestins, etc. Une manière moins formelle mais tout aussi importante, la sensibilisation à la protection de la nature.

Les chantiers participatifs de plantation, le verdissement des cimetières, la sauvegarde d'espèces, les projets verts dans les écoles font parties intégrantes des missions.

### 2. Quelles sont tes tâches au quotidien ?

En une journée, le service peut réceptionner une demande de stérilisation de chats errants, une alerte pollution dans un ruisseau et préparer l'octroi d'un permis d'environnement pour une PME.

Au fil des années, la législation environnementale a pris une part importante: l'agent communal doit se renouveler, se former régulièrement et faire collaborer des publics très variés aux sensibilités et besoins parfois antagonistes. Il a pourtant un rôle très transversal au sein des pouvoirs publics et de la population.

### 3. Quels sont les avancées et défis de demain

Les défis de demain sont multiples, les enjeux climatiques sont omniprésents. Eveiller le citoyen sur l'importance de maintenir le patrimoine arboré, gérer la problématique des coulées de boues de plus en plus courantes, protéger les espèces présentes sur notre territoire mais aussi initier la démarche zéro-déchet.

## LA PAROLE EST À VOUS



### Quel est ton parcours ?

Je m'appelle Antoine Maréchal, j'ai 24 ans, je suis originaire et réside à Sars-la-Buissière. Après des secondaires générales de transition, j'ai obtenu mon diplôme de

bachelier en moteur thermique. Passionné de mécanique mais également de voile depuis mon plus jeune âge, j'ai décidé, au terme de mon bachelier technique, d'exercer le métier d'enseignant pour coïncider avec ma volonté de transmettre ma passion.

### Comment se passe une journée de ton quotidien ?

Mon quotidien est rythmé par diverses occupations. La première étant de dispenser les cours au sein de l'école où j'enseigne. Transmettre la passion de mon métier est pour moi une grande fierté mais également une responsabilité.

Par ailleurs, beaucoup de mon temps libre est consacré à ma petite entreprise de réparation et diagnostique automobile et nautique. Enfin, la majorité de mes week-ends et vacances scolaires sont consacrés à des coachings de voile.

### Comment t'est venue l'idée de participer aux wordskills ?

Il y a plus de 4 ans, j'ai décidé pour me mettre à l'épreuve, de m'inscrire aux sélections de Worldskills Belgium en technologie automobile. J'ai eu l'immense honneur de décrocher la médaille d'argent lors de cette septième édition.

### Le mot de la fin ?

Cette expérience Worldskills est incroyable aussi bien sur le point de vue technique et d'autant plus sur les niveaux humain et relationnel. Quels que soient les résultats obtenus lors du concours, on en ressort grandi et comme le dit la devise de Worldskills Belgium: «Je ne perds jamais! Soit je gagne, soit j'apprends» (Nelson Mandela).

# L'ECHO DES ECOLES

## L'ECOLE DU CENTRE EN BALADE...

En ce début octobre, l'école du centre s'est rendue en train à Charleroi au Baluchon, un centre de découverte sur l'environnement et la nature.

Une journée de découvertes sur les terrils, les animaux et les saisons et l'armoire magique où les enfants ont pu s'identifier en petit animal de la forêt. Une belle journée enrichissante et amusante.



L'armoire magique

## HARCELEMENT À L'ÉCOLE À QUI EN PARLER ?

Tu es **victime, témoin voire auteur de harcèlement** à l'école et tu ne sais pas à qui t'adresser pour demander de l'aide ? Tu peux téléphoner, en tout anonymat, au numéro gratuit « Ecoute- Enfants » au 103 tous les jours de 10h à 24 h00.

La première chose à faire est de ne pas hésiter à en parler à tes amis, à tes parents ou à un membre de ta famille, à un adulte de l'école avec qui tu as de bons contacts : professeur, éducateur, proviseur, directeur ou au centre PMS de ton école.

### Le harcèlement scolaire c'est quoi ?

La plupart des chercheurs considèrent que le harcèlement à l'école se définit de la manière suivante : **conduite inadaptée** d'un élève envers un autre avec une **intention de nuire**. La **répétition** des faits dans la durée et le **déséquilibre des forces** (un ou des élèves qui dominent ET un ou des élèves qui sont dominés).



Exemples de formes de harcèlement :

- Verbales qui consistent en des insultes, moqueries, rumeurs, etc. ;
- Corporelles : pousser, pincer, contraindre à certaines actions ;
- Matérielles : vols, cacher des objets, racket ;
- Relationnelles : rejet, exclusion ;
- Numériques : sms, réseaux sociaux, poster, sans l'accord de la personne, des textes à caractère humiliant, des photos, des films, etc.



# INFOS COMMUNALES

LOBBES

## FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT

27 NOVEMBRE



FERME DE FORESTAILLE  
RUE DE FORESTAILLE 12  
6542 SARS-LA-BUISSIÈRE

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTIONS  
WWW.LOBBS.BE - COMMUNE DE LOBBES  
ENVIRONNEMENT@LOBBS.BE - 071/59 77 79

## PROGRAMME

### A 10H :

- ATELIER ZÉRO DÉCHET \*
- ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉS \*

### A 14H:

- SPECTACLE FAMILIAL (A PARTIR DE 4 ANS) \*
- BALADE NATURE GUIDÉE (5KM)

### DE 13H À 17H:

- MARCHÉ D'ARTISANS
- DISTRIBUTION D'ARBRES
- BAR VIN CHAUD ET BIERES LOCALES

\* INSCRIPTION OBLIGATOIRE

## ARBRES DISPONIBLES

### PACK "HAIE SIMPLE"

- 4 CHARMES - 4 HÊTRES - 3 ÉRABLES CHAMPÊTRE
- PLANTATION DES PLANTS EN HAIE SIMPLE (33CM ENTRE LES PLANTATIONS)
- SPÉCIAL PETIT JARDIN

### PACK "HAIE FRUITIÈRE"

- 1 NOISETIER - 2 FRAMBOISIERS - 2 GROSEILLIERS - 2 CASSIS
- PLANTATION DES PLANTS EN HAIE (70 CM À 1M ENTRE LES PLANTATIONS)
- SPÉCIAL JARDIN GOURMAND

### PACK "VERGER"

- 1 POMMIER BASSE TIGE CERTIFIÉ



Toutes les activités sont gratuites et se déroulent en espace couvert

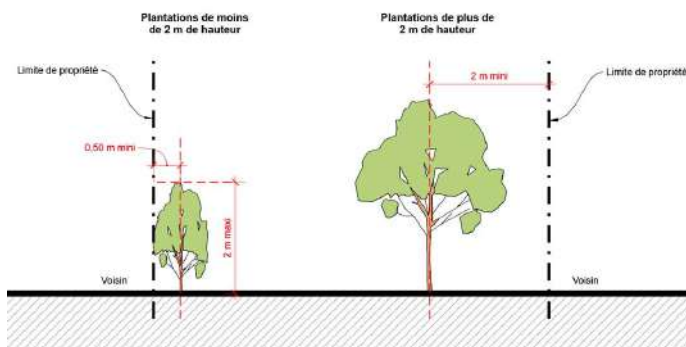


## DISTANCES DE PLANTATIONS DES ARBRES ET HAIES



Depuis le 1er septembre 2021, le nouveau Livre 3 « Les biens » du Code civil est entré en vigueur. Cette Loi comporte des modifications en matière de droit civil et, notamment, en ce qui concerne les distances de plantations.

Ainsi, dorénavant, « Toutes les plantations doivent être situées au minimum aux distances définies ci-après de la limite des parcelles, sauf si les parties ont conclu un contrat à cet égard ou si les plantations se trouvent au même endroit depuis plus de trente ans. **La distance visée à l'alinéa 1er est, pour les arbres d'une hauteur de deux mètres au moins, de deux mètres à partir du milieu du tronc de l'arbre et, pour les autres arbres, arbustes et haies, d'un demi-mètre.** ».



Finie donc la notion d'arbre à haute tige utilisée par l'article 35 du Code rural. La nouvelle règle est claire, dès que l'arbre atteint ou excède deux mètres de hauteur, il doit être planté à au moins deux mètres des limites de parcelles (distance calculée à partir du milieu du tronc de l'arbre).

Attention, la nouvelle loi n'entend **pas remettre en cause les situations antérieures** à son entrée en vigueur dans la mesure où elle ne s'applique qu'aux actes juridiques et faits juridiques qui ont eu lieu après son entrée en vigueur. Dès lors, il ne sera pas possible de remettre en cause les plantations effectuées avant le 1er septembre 2021 conformément au Code rural.

# INFOS COMMUNALES

## INFOS TRAVAUX



Entretien des prés fleuris



Réparation des marches des escaliers de la Collégiale



Réparation d'un caniveau dans les escaliers de la Collégiale



Ecole de Sars-la-Buissière - réfection du revêtement d'une partie de la cour



Ecole de Sars-la-Buissière - placement d'un drain



Ecole de Sars-la-Buissière - mise en peinture des préaux de la cour



Ecole de Lobbes Bonniers - pose d'une clôture et de luminaires leds



Ecole de Lobbes Bonniers - mise en peinture des corniches



"Le Scavin" - raccordement en eau et électricité du terrain de tennis

# LE POINT SUR...

## L'EGLISE DE MONT-SAINTE-GENEVIEVE...

Le 13 novembre 2020, le nouveau Collège était mis en place.

Rapidement, nous avons tenté de décrypter et gérer les nombreux dossiers dont celui de l'église de Mont-sainte-Geneviève.

Aujourd'hui nous proposons de parcourir avec vous les étapes et l'état d'avancement de ce dossier.

La chronologie des faits :

Le 24 mai 2016, l'église de Mont-sainte-Geneviève était détruite par deux incendies consécutifs et ce, malgré les interventions des services de secours.

Le 30 octobre 2017, le Conseil communal fixait les conditions du marché d'auteur de projet (société privée) pour les études relatives aux travaux de reconstruction de l'église de Mont-sainte-Geneviève.

Le 16 novembre 2017, le Collège communal désignait les prestataires de services à consulter et attribuait le marché le 21 décembre de la même année.

Le 10 octobre 2019, le Collège communal approuvait l'avant-projet.

Le 06 novembre 2019, la Commune introduisait la demande de permis, lequel était octroyé le 12 mai 2020 par le Fonctionnaire délégué.

Jusque fin février 2021, les services de l'Administration communale signalent à l'auteur de projet, l'ensemble des clauses administratives manquantes ou à corriger.

Le 26 février 2021, un marché est ainsi passé pour la réalisation, par un organisme agréé, d'une analyse de risque incendie permettant d'obtenir les recommandations en matière de détection incendie.

Parallèlement, le 12 mars 2021, le Collège communal a décidé d'adresser une demande de réouverture de dossier auprès de la compagnie d'assurance en sollicitant la désignation d'un expert habilité afin de finaliser l'état de perte relatif au sinistre de l'église, puisqu'aucun accord définitif n'était intervenu avec la compagnie d'assurances depuis le sinistre.



Le 25 juin 2021, nos services communaux fixaient la date du 16 août 2021, conciliant ainsi les congés annuels de l'ensemble des parties, pour une nouvelle expertise. Entre temps, notre administration est restée en contact avec le bureau d'expert afin d'affiner et compléter le dossier.

Le 15 septembre 2021, l'expert transmettait le compte-rendu estimatif concernant le remontage du mobilier en place (lambris et autels).

# LE POINT SUR...

## Et aujourd'hui, nous direz-vous ?

Pour ce qui concerne l'état général du bâtiment, nous mettons tout en œuvre pour le conserver adéquatement. Les boiseries sont bien à l'abri dans la sacristie mais, malheureusement, dans un état déplorable résultant du sauvetage express au moment du sinistre.

Nous attendons encore le rapport définitif des experts des assurances pour finaliser l'état de perte général du bâtiment.

Depuis le 30 mars 2021, le cahier des charges pour la réalisation des travaux continue d'évoluer sur base des avis reçus et est modifié par l'auteur de projet afin de pouvoir soumettre un marché de travaux au conseil communal.

Il nous reste aussi à vérifier avec les experts la situation exacte quant à la stabilité du clocher. En effet, la chute de la cloche a laissé des traces et les vibrations transmises à l'édifice auront peut-être de lourdes conséquences.

Nous sommes bien conscients que beaucoup de temps a passé depuis l'incendie. Nous tenons pourtant à vous assurer que nous mettons tout en œuvre afin de régler définitivement et dans les meilleurs délais cette triste situation.

Nous souhaitons, comme le dit la sagesse populaire, remettre l'église au milieu du village et c'est dans ce sens que nous nous tournerons vers les premiers concernés : la Fabrique d'église et les citoyens, au moment d'entamer la phase de la reconstruction.

## Indemnités/Dépenses

### 1) Indemnités de l'assurance

Montant perçu à ce jour : 665.818,30 € => le dossier est en cours de finalisation de l'estimation de l'état de perte du bâtiment avec la Compagnie d'assurance.

### 2) Dépenses payées par l'assurance

- a) Déblais, protection murs/vitraux, enlèvement cloche : 45.254,00 €
- b) Stabilisation/conservation des deux pignons transept et conservation pignon nef principale : 9.559,00 €
- c) Pose charpente provisoire et placement de bâches sur l'ensemble : 28.072,00 €
- d) Re-bâchage partiel en 2019 : 9.831,25 €

-> TOTAL : 92.716,25 €

### 3) Dépenses actuelles communales

- a) Honoraires auteur de projet : 36.440,98 €
  - b) Location de l'échafaudage pour stabilisation : 19.420,50 € (montant versé à ce jour)
  - c) Analyse de risque incendie : 1.768,98 €
- > TOTAL : 57.630,46 €

### 4) Crédits budgétaires

> Un crédit a été réinscrit au budget 2021, dans l'attente de l'estimation définitive.



# LOBBES LA SAVANTE

## RATHIER LE MOINE DE LOBBES, ÉVÊQUE DE VÉRONE !

Le moine Rathier serait né à Strée vers 896. Très tôt confié par ses parents à l'abbaye Saint Pierre de Lobbes, il reçut une formation fort enviée dans la Principauté de Liège. Sa mémoire était prodigieuse. Une seule lecture lui suffisait pour fixer un texte. Sa promotion fut très rapide.

Son maître Hilduin l'entraîna en Italie du Nord, royaume du roi Hugues. Il y avait encore dans ce pays des villes qui représentaient une grandiose image du passé. Vérone, par exemple, possédait encore une arène. Au bord du fleuve Adige, les bénédictins disposaient d'un important monastère.



Le fleuve Adige

Le moine Rathier y obtint le siège d'évêque de Vérone en 935. Il œuvra avec dynamisme à la tête de ce diocèse. Au bout de quatre ans, il fut jeté en prison à Pavie. C'était l'œuvre des partisans de la Force contre le Droit. Plus tard, transféré à Côme, il découvrit « Les vies des saints Ursmer et Ermin par l'abbé Anson ». Précepteur d'un prince, il créa « Sparadorsum » pour faciliter la grammaire à son élève. Enfin, il fut libéré et revint à Lobbes en 944.

Rappelé deux années plus tard à la cathédrale de Vérone, il resta encore entouré d'adversaires qui ne peuvent accepter ses réformes : il dénonce les clercs et les nobles pour leur immoralité et leur avidité de richesses.

Conseillé par le roi d'Italie, ce pauvre évêque chassé pour la seconde fois de Vérone va s'orienter vers l'Empire Germanique. Nommé évêque de Liège en 953, sa translation fut contestée. Il laissa la place à Baldéric mais reçut l'abbaye d'Aulne en compensation.

Où donc ce moine de Lobbes trouvait-il l'énergie de résister aux puissants ?

Disposant d'une énorme mémoire et maîtrisant le grec et d'autres langues, il pouvait écrire au Pape ou à l'Empereur. Ecrire plutôt que chercher vengeance était sa ligne de conduite. Quelques dizaines d'années plus tard, ses lettres témoignent d'un apport dialectique important.

Citons : « Invective. Itinérarium. Judication....etc » Protégé par Othon I, Rathier retrouva son siège à Vérone. Il y demeura sept ans. Ensuite, il fut abbé d'Aulne nanti des revenus de Gozée et de Strée. Il décéda en 974 et fut enterré à Lobbes dans la Collégiale.

Nous retiendrons de lui qu'il fut un grand littéraire et un valeureux combattant.

Texte et photos Jean Meurant  
Président du CRAL



Le monastère bénédictin Saint-Georges de Vérone

CRAL : Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Lobbes

site internet : [www.cral-lobbes.be](http://www.cral-lobbes.be)

info : [Cral.lobbes@gmail.com](mailto:Cral.lobbes@gmail.com)

# AGENDA

**Attention :** A l'heure de boucler cette édition, les mesures sanitaires évoluent et sont susceptibles d'avoir été modifiées par les autorités suivant l'évolution de la pandémie. Si vous êtes intéressés par l'une de ces manifestations, nous vous invitons à prendre contact au préalable avec l'organisateur ou l'Administration communale.

| Activité                                                                                                                                                                                | Date/heure                     | Lieu                                                             | Infos                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Cercle des naturalistes de Belgique</b><br>Le repos des plaines agricoles qui attendent et se préparent au printemps                                                                 | 6 novembre<br>14 h             | RV kiosque de Peissant<br>Place communale de Peissant (Estinnes) | Guide : Xavier Legrain<br>071 59 37 69 - 0474 11 87 76                         |
| <b>Cercle des naturalistes de Belgique</b><br>Taille d'entretien des arbres et buissons le long des sentiers communaux (se munir de gants, sécateurs, coupe-branches, échenilloirs,...) | 20 novembre<br>14h             | RV Place des Bonniers<br>à Lobbes                                | Xavier Legrain<br>071 59 37 69 - 0474 11 87 76                                 |
| <b>Fête de l'environnement</b><br>Ateliers, distribution d'arbres, marchés d'artisans, spectacle pour enfants...                                                                        | 27 novembre<br>A partir de 10h | Ferme de Forestaille<br>Rue de Forestaille, 12                   | Programme complet :<br>www.lobbes.be - 071 59 77 79<br>environnement@lobbes.be |
| <b>Repas paroissial</b><br>Les clochers de l'entité de Lobbes réservations et paiements pour le 23/11 au plus tard                                                                      | 28 novembre<br>12h             | Salle des Blés Verts<br>28, rue des Ecoles<br>Lobbes             | Réservations :<br>Brigitte Bourdon<br>071/59 41 73                             |
| <b>Marché de Noël en Alsace</b>                                                                                                                                                         | 10-12 décembre                 | Alsace                                                           | Section PS : 0476 6085 31<br>martinedemanet@skynet.be                          |
| <b>Repas-concert</b> avec les JAZZY STRINGS d'Alexandre Cavaliere                                                                                                                       | 26 novembre<br>19h30           | La grande des légendes<br>Rue de la Roquette, 36<br>6532 Ragnies | 071/40 49 59<br>www.centreculturelhaute<br>sambre.be                           |

## COVID SAFE TICKET OBLIGATOIRE DÈS LE 01/11/2021

Secteurs où votre **Covid Safe Ticket** sera obligatoire :



Maisons de repos



Discothèques



Centres sportifs et de fitness



Secteur de l'Horeca



Hôpitaux et centres de soins



Foires et congrès



Événements de masse



Secteur récréatif, culturel et festif

Plus d'informations concernant le port du masque et le Covid Safe Ticket sur : [respirer.be](https://respirer.be)

**Vous souhaitez publier un article?**

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : [webmaster@lobbes.be](mailto:webmaster@lobbes.be) - 071/59 00 23

Editeur responsable : M Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes